Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_290-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; *CORBEL Samuel (suppléant)* ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TALOC Bruno ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE FOLL Marie-Françoise à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE MEUR Daniel (suppléant) à CONNAN Josette ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan à GOUAULT Jacky ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CHAPPÉ Fanny ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; LOZAC'H Claude ; PONTIS Florence ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; ROLLAND Paul ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	57
Procurations	10
Votants	**67**
Absents	21

Date d'envoi de la convocation : mercredi 03 décembre 2025
Secrétaire de séance Michel LE CALVEZ

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_290-DE

Délibération

DEL2025-12-290 **HABITAT : SUBVENTION AU LOGEMENT SOCIAL SUR LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE 18 LOGEMENTS PAR TERRES D'ARMOR HABITAT À PLOUBAZLANEC (KERLIC 1 & 2)**

Le bailleur social « Terres d'Armor Habitat » sollicite auprès de l'Agglomération les subventions auxquelles il peut prétendre au titre du régime d'aide au logement social, pour la réhabilitation de 7 logements locatifs sociaux sis 1 à 18 Allée des Peupliers à Belle-Isle-en-Terre.

Plan prévisionnel de financement :

Nom opération	**Kerlic 1** Logements n° 1 à 10		**Kerlic 2** Logements n° 11 à 18	
Nombre de logements	10		8	
Type d'opération	Réhabilitation			
Coût de revient (TTC)	**556 528 €**	***100%***	**407 209,00€**	***100%***
Fonds propres bailleur	35 000,00 €	6.3%	28 000,00 €	6.9%
Emprunts bailleur	469 727,00 €	84.4%	339 209,00 €	83.3%
Subventions Etat	-		-	
Autres subventions (CD22 72 000 €)	40 000,00 €	7.2%	32 000,00 €	7.9%
Subventions de droit commun Agglomération	**11 800,00 €**	**2.1%**	**8 000,00 €**	**2.0%**
*dont création PLUS/PLAI en acquisition-amélioration**	–		–	–
*dont 10 % TTC travaux acquisition-amélioration /démolition-reconstruction **	–		–	–
*dont réhabilitation thermique****	*11 800,00 €*			

L'opération permettant un gain énergétique supérieur à 40 %, Terres d'Armor Habitat peut solliciter une aide moyenne de 1 044.44 € par logement soit 18 800 € pour cette opération (fiches projet « Kerlic 1 et 2 » ci-annexées).

Vu la délibération du Conseil d'agglomération D2020-12-349 du 15 décembre 2020 portant adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH 2021-2026) ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération D2020-12-350 du 15 décembre 2020 portant adoption du régime d'aides communautaires au logement social ;

Vu les délibérations du Conseil d'agglomération D2023-04-85 du 11 avril 2023 et D2024-06-157 du 25 juin 2024 portant révision du régime d'aides communautaires au logement social ;

Considérant l'intérêt de l'opération au regard des besoins et objectifs définis par le PLH en matière de production ou de réhabilitation d'une offre locative sociale ;

CADUDAL Véronique et CHAPPÉ Fanny ne prennent pas part au vote.

Délibération

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_290-DE

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Accorde à Terres d'Armor Habitat une subvention de 19 800 € pour l'opération susmentionnée ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Secrétaire de séance,
Michel LE CALVEZ